

Abymes, le 11 mars 2024

Évolution du surendettement en 2023 à la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy

En 2023, le nombre de dossiers déposés auprès de la commission de surendettement de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy s'élève à 537 dossiers, soit une progression de 9 % par rapport à 2022 (après +28 % l'année précédente). Cette tendance est similaire à celle observée au niveau des DOM (+13 %) et de la France métropolitaine (+8 %).

À la Guadeloupe, le niveau des dépôts de 2023 –qui constitue un record historique- est très supérieur à celui de 2019 (422 dossiers déposés), année de référence (pré-pandémique).

L'endettement des ménages surendettés à la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy

En 2023, l'endettement contracté par l'ensemble des ménages surendettés de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy s'établit à près de 15 millions d'euros. Il se répartit de la manière suivante :

1. 41 % sont des dettes à la consommation
2. 27 % sont des dettes immobilières
3. 30 % sont des charges courantes et autres dettes (sociales, impôts...)

L'endettement médian hors immobilier des ménages surendettés s'établit à 21 262 euros (contre 17 632 euros dans les DOM et 16 898 euros en France hexagonale).

4 millions d'euros d'effacement des dettes en 2023 à la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy en 2023

27 % du montant total des dettes des dossiers clos ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel (contre 25 % en Outre-mer et en France métropolitaine).

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en Outre-mer : <https://www.iedom.fr/iedom/actualites/communiqués-de-presse/article/dans-les-departements-et-collectivites-d-outre-mer-dcom-une-forte-hausse-des-situations-de-surendettement-en-2023>

Nous sommes présents dans chaque département et vous accueillons à nos guichets sur rendez-vous sur [IEDOM - IEDOM](https://www.iedom.fr/iedom/) (<https://www.iedom.fr/iedom/>)

Nos services : traitement du surendettement, droit au compte, droits d'accès aux fichiers d'incidents, service d'information sur les dispositifs d'inclusion bancaire. (Plafonnement des frais d'incidents bancaires, offre spécifique, microcrédit...)

Inclusion financière / les agences IEDOM à votre service !